



40 % des grands prématurés ont des séquelles à l'âge de 5 ans

Une étude française, publiée, vendredi 7 mars, dans la revue médicale « The Lancet », évalue le devenir des enfants nés à moins de 33 semaines de grossesse

Près de 40 % des grands prématurés présentent des séquelles à l'âge de 5 ans, selon une étude française publiée par la revue *The Lancet* du 7 mars. Les troubles, qu'ils soient moteurs, sensoriels ou cognitifs, sont sévères dans 5 % des cas et modérés pour 9 % des enfants qui ont été suivis. Si le taux de mortalité de ces enfants nés à moins de 33 semaines de grossesse a fortement diminué du fait des progrès médicaux, près d'un tiers d'entre eux nécessite toujours une prise en charge médicale ou paramédicale.

Le nombre d'enfants survivant après une naissance très prématurée a augmenté, au cours des dernières décennies. Cependant, « cette survie augmentée a soulevé des questions sur le taux accru d'évolutions péjoratives dans le développement », écrivent Béatrice Larroque (Inserm et

université Paris-VI), qui a coordonné l'étude, et ses collègues.

Peu d'études de grande ampleur ont évalué le devenir à cinq ans des grands prématurés. L'enquête Epipage (Etude épidémiologique sur les petits âges gestationnels) comble cette lacune. Elle a été lancée par l'Inserm en collaboration avec neuf équipes de néonatalogie de Besançon, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Poitiers, Rouen, Strasbourg et Toulouse.

Au départ, elle incluait les 2 901 enfants nés vivants entre 22 et 32 semaines de grossesse dans ces régions en 1997, ainsi qu'un groupe de 667 enfants des mêmes régions, nés à terme la même année. Finalement, 1 817 anciens grands prématurés et 664 membres du groupe servant de comparatif ont pu, lorsqu'ils ont atteint l'âge de 5 ans, subir un bilan médical, une évaluation neuropsychologique et un examen de la vision et de l'audition.

L'effectif de l'étude était suffisant pour analyser les résultats selon l'âge gestationnel et non selon le seul critère de la prématurité. « Nous avons mis en évidence un lien fort entre âge gestationnel et l'importance des déficits », explique M^{me} Larroque. Le besoin d'une prise en charge médicale ou paramédicale est d'autant plus important que la prématurité était grande. Comparés aux enfants nés à terme, dont 16 % nécessitaient une telle prise en charge, 42 % des enfants nés entre 24 et 28 semaines et 31 % de ceux nés entre 29 et 32 semaines avaient toujours besoin de soins spécialisés.

Dans l'ensemble, 40 % des anciens grands prématurés présentaient une déficience motrice, sensorielle ou cognitive. Quelque 5 % entraient dans la catégorie des troubles sévères en raison d'une infirmité motrice cérébrale (IMC) empêchant

l'enfant de se déplacer, d'un mauvais résultat à l'examen neurologique ou d'une déficience visuelle ou auditive marquée. La catégorie des troubles modérés – par exemple pour une IMC permettant à l'enfant de se déplacer avec une aide –, comptait 9 % de l'ensemble des grands prématurés, tandis que 25 % de ces enfants avaient des déficits considérés comme mineurs.

Le test d'évaluation des capacités

cognitives, équivalent au test du quotient intellectuel, a montré que 32 % des grands prématurés présentaient un résultat inférieur à 85 (la normale étant de 100) et 12 % un résultat inférieur à 70 %, contre respectivement 12 % et 3 % chez les enfants nés à terme. « Les

Le besoin d'une prise en charge est d'autant plus important que la prématurité est grande

enfants nés très prématurément ont des problèmes particuliers pour traiter les informations complexes qui nécessitent des capacités de raisonnement logique et d'orientation spatiale », écrivent Béatrice Larroque et ses collègues. Près de 10 % des grands prématurés souffraient d'une IMC.

« Ces résultats soulèvent diverses questions sur les services de soins et de réadaptation, ainsi que sur le coût de ces services pour les familles et la société, estiment les auteurs de l'article. Il faut poursuivre les recherches pour identifier les meilleures et les plus efficaces prises en charge spécialisées précoces afin d'améliorer le pronostic fonctionnel des déficits moteurs. »

L'étude Epipage nourrira sans doute la réflexion sur les limites à partir desquelles les médecins franchissent le seuil de l'« obstination déraisonnable », selon les termes employés par le Comité consultatif national d'éthique en 2000 pour rappeler son hostilité à l'acharnement thérapeutique. ■

PAUL BENKIMOUN

CHIFFRES

Nombre de naissances. En moyenne, en Europe, de 1,1 % à 1,6 % des enfants nés vivants sont de grands prématurés, c'est-à-dire nés avant 33 semaines de grossesse (7 mois), le terme normal se situant à 39 ou 40 semaines.

En France, près de 10 000 grands prématurés naissent chaque année.

Viabilité. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé un seuil pour considérer un fœtus comme viable : 22 semaines de grossesse ou un poids de 500 grammes.